

**DECISION N°1.1.2022/60**  
**Acceptant la signature du contrat de téléseuices avec Docapost-  
Certinomis**

Le Maire de la Commune de la Roquette-sur-Siagne ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22 ;

**VU** le décret n° 2018-387 du 24 Mai 2018 précisant les conditions d'accès aux informations de traitement de données à caractère personnel relatives aux permis de conduire et à la circulation des véhicules ;

**VU** la circulaire préfectorale d'application du 16 Juillet 2019 permettant aux policiers municipaux d'accéder directement aux fichiers des cartes grises et des permis de conduire ;

**VU** la délibération du conseil municipal n°5.2.2020/54 du 11 juin 2020 donnant délégation au Maire ;

**CONSIDERANT** que pour permettre l'accès à la plateforme du système d'immatriculation des véhicules, il est nécessaire d'établir un contrat de téléseuices pour la gestion des certificats numériques ;

**CONSIDERANT** la nécessité de renouveler le contrat Docapost-Certinomis existant en raison d'un mouvement de personnel au sein du service de la Police Municipale ;

**CONSIDERANT** la proposition de Docapost-Certinomis

**D E C I D E**

**ARTICLE 1** : de signer, DOCAPOST-CERTINOMIS, un contrat de téléseuices pour la gestion des certificats numériques nécessaires à l'accès à la plateforme du système d'immatriculation des véhicules.

**ARTICLE 2** : Les conditions techniques et financières sont détaillées dans le contrat de téléseuices.

**ARTICLE 3** : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Grasse ;
- Monsieur le Trésorier de Grasse – Receveur de la Commune de la Roquette sur Siagne.

**La Roquette-sur-Siagne**  
**Le 26 Octobre 2022**  
**Le Maire,**  
**Christian ORTEGA**

Le Maire informe que le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de NICE – 18 avenue des Fleurs 06000 NICE, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification soit par voie électronique à partir de l'application internet « Télérecours citoyens » accessible par le site de téléprocédures [http : telerecours.fr/](http://telerecours.fr/)



2 -

## AR Préfecture

### Acceptant la signature du contrat de téléseices avec Docapost-Certinomis

Identifiant unique de l'acte :	006-210601084-20221026-1_1_2022_60-AU
Numéro d'acte :	1_1_2022_60
Date de décision :	26/10/2022
Nature :	AUTRES
Code matière :	1-1-0-0-0 (Commande Publique / Marchés publics)
Fichier acte :	1_1_2022_60_acceptant_signature_contrat_téléseices.pdf
Collectivité émettrice :	LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE
Acte transmis par :	Christine MARUNCEAC

---

Date d'envoi de l'acte :	28/10/2022 08:38:02
Date de réception de l'AR :	28/10/2022 08:43:30